



L'élevage de bovins viande

Des systèmes de nouveau impactés par la sécheresse

Les effets conjugués des deux sécheresses consécutives font augmenter les charges de production en 2019 dans les élevages.

Globalement, les fondamentaux de la production allaitante régionale restent similaires d'une année sur l'autre. Les prix de vente stagnent ou diminuent de 1 à 3 % selon les animaux. Les charges de productions augmentent, sous l'effet des achats de fourrages et de concentrés compensant la faible pousse de l'herbe. Les charges de structure sont stables depuis plus de 10 ans. Enfin, le résultat courant moyen s'établit à un niveau bas depuis plusieurs années. Par ailleurs, la consommation française de viande bovine, après un léger sursaut provoqué par l'engouement pour la viande hachée, est repartie à la baisse (- 1,5 %).

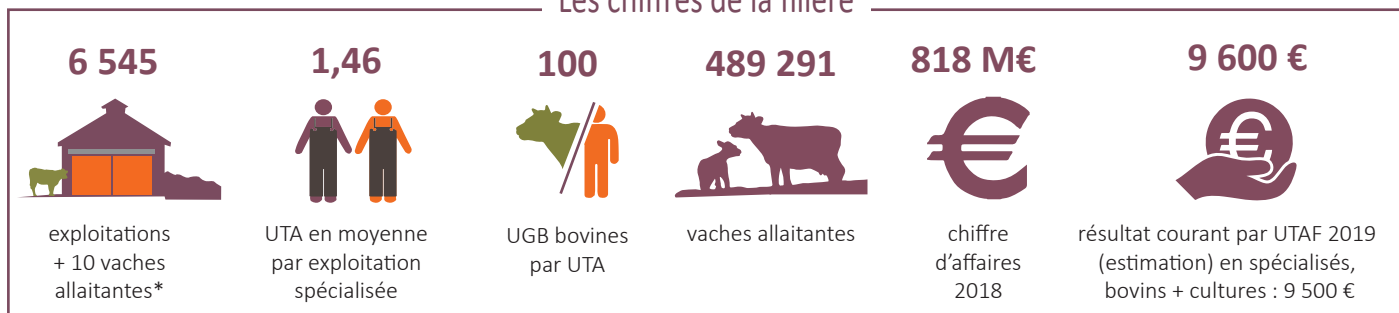
Dans un contexte climatique et économique tendu, la transmission des exploitations représente un enjeu majeur pour une population d'éleveurs vieillissants. Des outils facilitent le financement d'un capital important, mais il est aussi nécessaire de rationaliser la productivité du travail dans des exploitations aux dimensions conséquentes. La faible rentabilité limite le recours à la mécanisation, mais peut être contournée en mutualisant les investissements.

En 2020, l'épidémie de Covid-19 bouleverse certains marchés, en particuliers ceux tournés vers la restauration hors domicile. Les principales productions allaitantes régionales, vaches de réforme et broutards, valorisées auprès des ménages français et à l'export vers l'Italie, sont relativement épargnées en ce début de crise.



.....L'élevage de bovins viande.....

Les chiffres de la filière



* - 2,33 % exploitations bovins viande en moyenne depuis 2015

Sources : Srise/Draaf Bourgogne-Franche-Comté ; Cerfrance

Hausse du marché des jeunes bovins

Les cours des jeunes bovins U et R (type viande) remontent en 2019 (+1 %, soit respectivement 3,98 € et 3,80 € / kg de carcasse). Cette hausse modérée provient essentiellement du manque de disponibilités, lié à la baisse des vêlages depuis 2017. Sur le marché des mâles italiens, la Pologne reste leader grâce à des prix très concurrentiels.

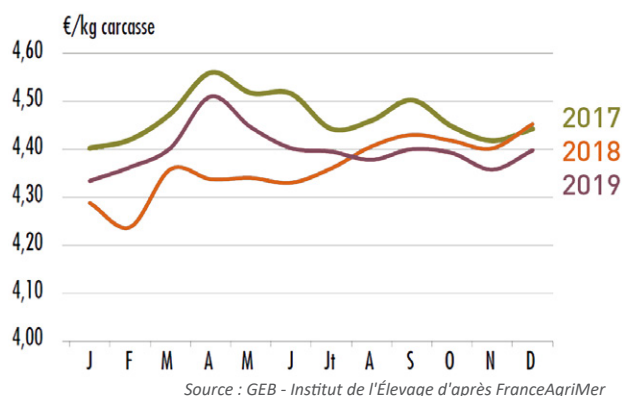
Cotations des femelles toujours faibles malgré la baisse de production

En France, après une décapitalisation importante en 2018, les abattements de réformes allaitantes diminuent de 1,2 % et ceux des réformes laitières de 3 %. Cependant, le marché européen des vaches de réforme reste encombré. L'Irlande exporte largement, la consommation allemande baisse et la Pologne, après des scandales sanitaires, brade ses stocks. Seule la consommation italienne, en hausse depuis 2 ans, permet un allègement du marché. Finalement, la cotation de la vache R est légèrement meilleure (+2 % / 2018 à 3,79 € / kg de carcasse).

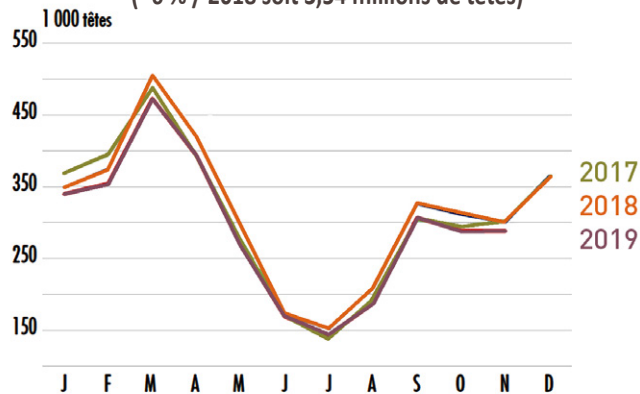
2 %, grâce à la demande croissante en femelles. Elles compensent le déficit de mâles disponibles pour l'export.

La décapitalisation des vaches allaitantes se poursuit depuis 2015. Elle est liée au prix attractif des laitons, au manque de fourrage et de trésorerie, qui encouragent à baisser le taux de renouvellement et augmenter l'abattage de réformes. Présage-t-elle de l'émergence d'un nouveau modèle allaitant : moins d'exploitations, plus grandes, avec un chargement inférieur afin d'assurer des stocks fourragers mais avec une productivité maintenue, pour assurer une bonne rentabilité ?

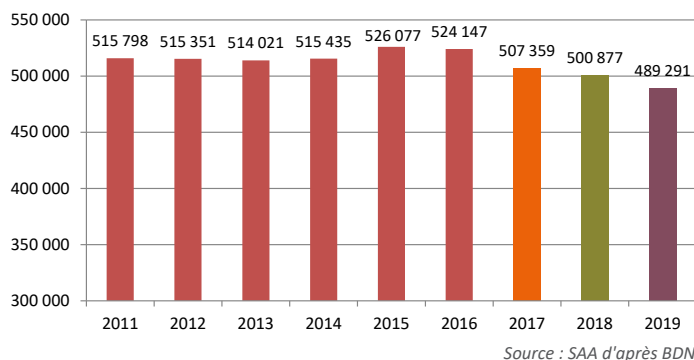
Cotations mensuelles des vaches conformées U : à 4,40 € / kg en moyenne en 2019, la cotation de la vache U a regagné 4 centimes par rapport à 2018 (soit + 1 %)



Naissance de veaux de mères allaitantes : fort recul des naissances en 2019 (- 6 % / 2018 soit 3,54 millions de têtes)

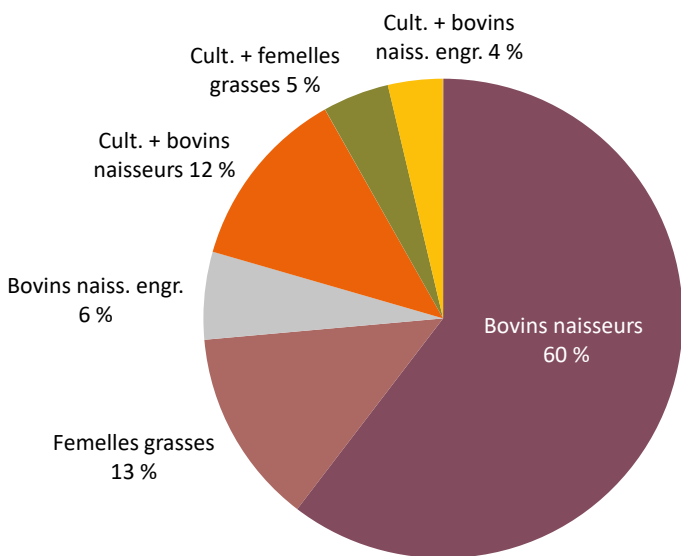


La chute des effectifs, régulière depuis 2015, concerne d'abord le bassin allaitant (Saône-et-Loire et Nièvre)



.....L'élevage de bovins viande.....

Orientation des exploitations : une majorité de naisseurs spécialisés



Source : Cerfrance



Bovins viande (échantillon Cerfrance)

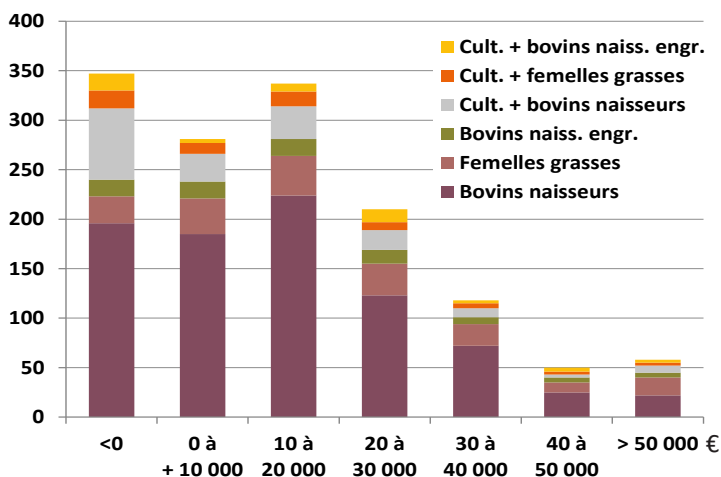
1 404 exploitations (+ 60 % des exploitations en Saône-et-Loire et dans la Nièvre)

+ **3 / 4** des élevages spécialisés :
163 ha - 1,59 UTA - 97 vêlages

+ **2 / 3** des élevages ne produisent que du maigre
L'engraissement concerne surtout les femelles.

9 600 € résultat courant par UTAF 2019 chez les spécialisés, 9 500 € chez les polyculteurs-éleveurs

Nombre d'exploitations par classe de résultat courant par UTAF



Source : Cerfrance

Les effets économiques de la sécheresse 2018 reportés en 2019

Finally, the drought of summer and autumn 2018 had little economic effect in 2018: at the end of the year, the weight losses of animals are not very sensitive, prices remain quite stable and breeders limit their purchases of forage. In contrast, the impacts are felt at the beginning of 2019, with purchases of feed to make up for and production losses (number and weight of animals).

For specialized breeders in 2019, the result of activities declines by 4% while food costs increase by 6%. Fortunately, the compensation of the national fund for agricultural calamities, to which most of these breeders can claim, limited the decline in current result to 20%.

For polyculturing breeders, the effects of the drought are a little attenuated by the greater autonomy in straw. Increases in food costs are less strong than for specialized breeders but it is also necessary to support in 2019 the decline in cereal prices and the absence of compensation from the fund for agricultural calamities (the reduction of 13% to 11% of the loss rate, decreed at the end of the year, is not sufficient to allow these exploitations to benefit from the indemnity). The current result falls by 40% compared to 2018.

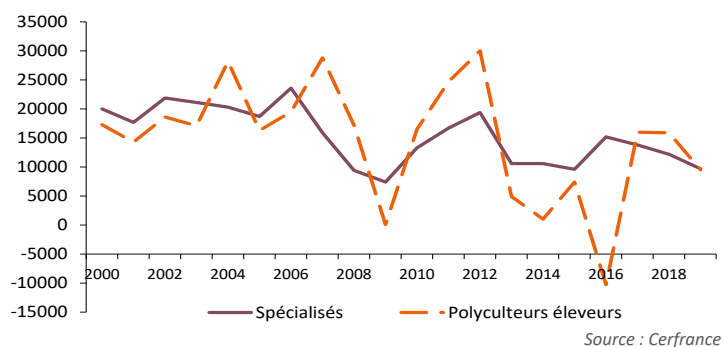
With the drought of summer 2019, the same phenomena are reproduced between 2019 and 2020.



Ferme de Rutel

.....L'élevage de bovins viande

Depuis 12 ans, l'effet ciseau entre produits et charges a fait chuter le résultat courant par UTAF (€ constants) (Estimation 2019)



Des résultats économiques limités

Depuis plus de 10 ans, les revenus des éleveurs bovins viande plafonnent : le résultat courant par UTAF moyen, qui dépassait 20 000 € jusqu'en 2006, n'est plus que de 10 à 15 000 € depuis. Le produit est resté relativement stable alors que les charges ont fortement augmenté jusqu'en 2013 et n'ont que partiellement reculé depuis. Alors que les charges de structure plafonnent depuis 10 ans, les charges opérationnelles augmentent tendanciellement. La sécheresse n'est pas la seule explication à la hausse.

Depuis 15 ans les exploitations d'élevage ont fortement accru leur productivité du travail en s'agrandissant ou en réduisant leur main d'œuvre suite au départ de la génération précédente, au détriment parfois de leurs performances techniques, de leurs coûts d'équipement et en définitive de leur revenu.

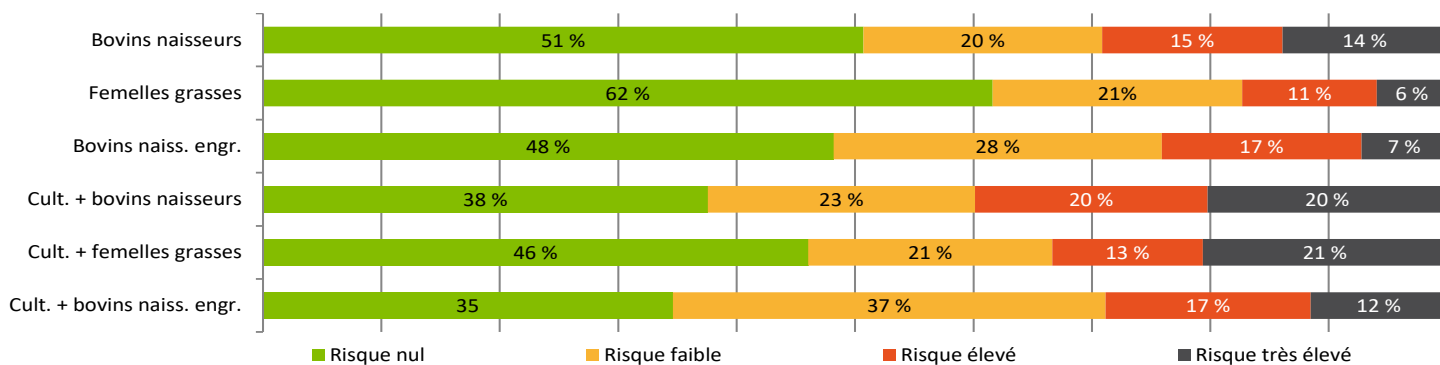
Une forte variabilité d'une exploitation à l'autre

Ces dernières années, l'engraissement des femelles procure de meilleurs revenus que de produire seulement des animaux maigres ou de tous les engraisser. Mais la variabilité des résultats d'une exploitation à l'autre dépend beaucoup plus de l'efficacité individuelle que de la nature du système. Dans tous les systèmes, il y a une part significative d'exploitations déficitaires (de 15 à 40 %) et une part significative d'exploitations dégagant plus de 20 000 € par UTAF de résultat courant (25 à 45 %).

La même variabilité entre exploitations est constatée pour les niveaux de risques financiers, avec des situations dans l'ensemble plus fragiles en polyculture élevage qu'en élevage spécialisé. Depuis plusieurs années, la disparition de certaines exploitations parmi les plus fragiles explique que la proportion d'entreprises avec un risque financier très élevé reste stable.



Répartition en fonction de la situation financière des élevages allaitants (Estimation 2019)



La société, un outil de transmission des exploitations d'élevage

ZOOM

Cette analyse est réalisée d'après un échantillon Cerfrance de plus de 1 000 exploitations spécialisées bovins viande ou mixtes cultures + bovins viande.

Âge exploitant le plus jeune	Individuels				Sociétés			
	< 35 ans	35- 44 ans	45- 54 ans	> = 55 ans	< 35 ans	35- 44 ans	45- 54 ans	> = 55 ans
% échantillon	6 %	8 %	18 %	16 %	15 %	15 %	15 %	6 %
SAU	129	140	123	116	244	216	180	154
UMO	1,09	1,08	1,18	1,28	2,44	1,93	1,73	1,74
UTAF	1,03	1,01	1,09	1,18	2,31	1,71	1,54	1,39
Capital exploitation / UTAF (€)	394 800	428 000	341 500	261 000	367 500	395 800	375 800	314 000
Taux d'endettement	62 %	54 %	44 %	39 %	46 %	45 %	39 %	29 %
Revenu disponible / UTAF (€)	10 900	11 600	11 700	10 900	20 300	18 700	14 700	10 300

Source : Cerfrance

Près de 25 % des élevages allaitants sont détenus par des exploitants de plus de 55 ans. Les exploitations sont de plus petite taille que la moyenne et majoritairement sous forme individuelle. Le capital à la cession ne dépasse pas 300 000 €, mais pour celui qui reprend, il faut ajouter 100 000 € de réévaluation ou de modernisation.

Aujourd'hui 1 jeune agriculteur sur 3 reprend seul (individuel ou société unipersonnelle) ; il doit assumer le financement ce qui ne lui permet pas de dégager de meilleur revenu disponible que le cédant. 2 jeunes agriculteurs sur 3 s'associent sur une surface double, avec un capital par personne comparable mais 2 fois plus de revenu disponible par personne.

Ce constat montre l'intérêt de la société pour les reprises, mais cette configuration cache un écueil majeur. Les jeunes qui s'associent à l'installation le font dans 85 % des cas avec une personne de la génération précédente (en général le parent cédant). La question de la « deuxième reprise », lors du départ de cet associé, se pose avec d'autant plus de difficultés qu'elle n'a pas bien été anticipée.

L'association pendant plusieurs années entre cédant et repreneur permet de transmettre des compétences et des responsabilités, de façon plus complète et engageante que le parrainage ou le salariat.

Juridiquement, la société permet la transmission des biens et des contrats qui lui sont attachés. Notamment, les aides PAC conservent les bases historiques. Cela devrait faciliter le transfert du foncier, même si les propriétaires restent très attachés à la personnalité du fermier. Financièrement, la société permet de différer une partie de l'acquisition des biens voire d'en moduler la valeur : fixation du capital social au départ puis l'évaluation des parts sociales ; jeu des clés de répartition des résultats entre associés cédant et repreneur pendant le temps de l'association.

Les différentes utilisations de la société

- Outil de transmission simple : peu d'augmentation de taille de l'entreprise lors de l'association ; mais quid de la rémunération de l'« excès » de main d'œuvre pendant la période d'association ?

- Outil de développement : agrandissement ou développement des productions au démarrage de l'association. La fin de l'association, avec une reprise finale plus importante, sur le plan du travail comme du capital, est compliquée.

- Outil d'association durable entre 2 chefs d'exploitations ou plus. Cela nécessite une dimension adaptée, un partage de la stratégie, une répartition des compétences et des tâches, une bonne organisation du travail. Dans ce schéma, la transmission se fait par remplacement d'associé ; souvent facilitée par la reprise d'une partie du capital du sortant par l'associé restant. La difficulté est de trouver le nouvel associé. Alors que cela se fait couramment en lait, c'est peu fréquent en allaitant hormis dans le cadre familial.

- Outil de financement : associé apporteur en capital (le cédant ou un tiers). Les remboursements peuvent être étalés avec une durée et une souplesse supérieure à celles de l'emprunt. Mais un non-exploitant intervient dans la stratégie de l'exploitation, à l'extrême au risque de créer un "néo salariat".

Dans tous les cas, il ne faut pas oublier les fondamentaux : avoir un costume à la taille du chef d'entreprise ; être capable de cogérer ; ne pas pousser l'augmentation de la productivité du travail à un niveau qui dégrade l'efficacité technique. La société donne un cadre à un projet défini par ailleurs ; le cadre ne fait pas le contenu. Gare aux déconvenues en fin d'association lorsque le remplacement du capital comme du travail n'ont pas été préparés.